

Publicité dans le bulletin municipal : tarifs applicables à compter du 1er mars 2013

Le rapporteur,

☞ propose la tarification suivante pour l'insertion publicitaire des entreprises pacéennes dans le bulletin municipal :

	Rappel des tarifs en vigueur au 1 ^{er} janvier 2011 pour une page	Tarifs applicables au 1 ^{er} mars 2013 pour une page
Intérieur du journal (hors abonnement)	389 €	420 €
Intérieur du journal (abonnement)	283 €	300 €
4 ^{ème} de couverture (hors abonnement)	1 210 €	1 330 €
4 ^{ème} de couverture (abonnement)	1 113 €	1 215 €
Supplément pour 3 ^{ème} de couverture	540 €	570 €

Le coût d'une insertion publicitaire sera calculé en fonction des dimensions suivantes : 1/8^{ème}, 1/4, 1/2 de page et une page.

Considérant l'avis favorable émis par la commission « vie culturelle », lors de sa réunion du mercredi 16 janvier 2013 ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte :

la tarification, présentée ci-dessus, pour la publicité dans le bulletin municipal qui sera applicable à compter du 1^{er} mars 2013.

VOTE : à l'unanimité